

**DECISION N° 20230126_P_008
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**Département de la
Haute-LoireArrondissement
D'YSSINGEAUXCommunauté de
Communes
LOIRE SEMENE**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance****Objet : Signature d'une convention avec Emmanuelle LEGER psychomotricienne formatrice, pour une intervention « L'enfant et le jeu » en soutien au développement psychomoteur en faveur des assistantes maternelles du RPE du territoire.**

N° 20230126_P_008

Décide

De signer une convention avec :

OBJET**Emmanuelle LEGER,
Formatrice-Psychomotricienne
8, rue du 8 mai 1945
42700 FIRMINY****N° SIRET : 750 624 868 00063**

Intervention temps d'animation pour l'accompagnement des professionnelles pour la mise en situation concrète des enfants qu'elles accueillent

Dates : De Mars à Décembre 2023**Durée** : 5 séances d'1h par structure soit 20 interventions**Lieu** : RPE - Pont-Salomon, Saint-Just-Malmont - Aurec-sur Loire – Saint-Didier-en Velay – Saint-Ferréol-d'Auroure**Jauge** : 30 personnes maxi**Montant** : 1640,00€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 26 janvier 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

